qui ont donné leurs fruits. (Vifs applaudissements)

M. Goblet. — Je demande la parole.

M. le ministre. — C'est la politique de la France depuis 1871. Est-ce là une politique de résignation ? Qui oserait le dire ?

M. Chauvin. — Vous fixez !

M. le ministre. — La Chambre comprendra que je ne suis pas venu aujourd'hui ici pour me livrer à des exercices d'improvisation.

M. Michelin, qui interrompt est rappelé à l'ordre.

M. Hanotaux. — Je ne m'illusionne pas sur sur la part de justice qu'un gouvernement peut attendre de ses adversaires politiques

Dans une circonstance récente, l'opposition, en dehors du Parlement, s'est exprimée dans des termes tendant à faire croire que la mesure et le tact étaient bannis des discussions politiques. (Réclamations à gauche).

C'était en 1890. La France était invitée à prendre part à la conférence sur les questions internationales ouvrières. La Chambre se souvient encore des attaques dont le gouvernement a été l'objet à cette occasion. La mission française alla à Berlin et, en dépit des pronostics fâcheux, elle revint en France sans que rien ne fût compromis, ni de nos intérêts, ni de nos droits, ni de notre dignité.

En allant à Kiel, nous avons accepté une invitation ayant un double caractère. Notre refus d'intervenir en Extrême-Orient eût laissé la Russie aux prises avec une grande puissance puissance, la France ne pouvait se dérober à la politique d'entente franco-russe. Notre politique fut ce qu'elle devait être.

M. Richard. — On vous a donc rendu quelques pendules !

M. Hanotaux. — Nous avons prêté à la Russie le concours qu'elle attendait de nous, et cependant les bonnes relations n'ont pas cessé avec le Japon. Nous nous sommes ménagés avec la Chine de bons rapports de voisinage et nous nous sommes assuré des débouchés économiques.

L'orateur rappelle l'attitude de l'opposition lors des événements d'Egypte. La question d'Egypte serait résolue depuis longtemps si la confiance avait été accordée à Gambetta. Mais la politique d'activité et d'expansion suivie depuis a permis à la France de reconquérir son influence, et une grande puissance à recherché son alliance. En continuant cette politique, la France accomplira la grande tâche lui restant à accomplir.

Discours de M. Flourens

M. Flourens estime qu'il y a entre les actes et les paroles du gouvernement certaines contradictions. Sa politique est de nature à compromettre la paix. En nous plaçant au point de vue français, la victoire du Japon n'est pas faite pour nous déplaire, mais l'intervention de la France dans le règlement du conflit sino-japonais a servi surtout les intérêts allemands. Le concours financier que la France a consenti à la Chine sur la demande de la Russie nous réserve-t-il quelques avantages ? Allons-nous nous faire les gardiens de l'intégrité de l'empire chinois, et à quelles conditions ? Ne pouvons-nous pas demander à la Russie de nous aider à obtenir la libération de l'Egypte ? Nous voulons bien faire crédit au gouvernement, mais qu'il réponde à nos questions.

Le gouvernement nous doit des explications plus nettes, plus compréhensibles sur sa politique.

Discours de M. Goblet

M. Goblet. — Les explications du gouvernement sont insuffisantes. En ce qui concerne Kiel, je constate que l'acte du gouvernement froisse le sentiment populaire, nous lui en laissons la responsabilité. Quant à notre intervention dans le règlement du conflit sino-japonais, le gouvernement n'en a pas prévu toutes les conséquences dont la première est la participation aux fêtes de Kiel. L'Allemagne a su habilement profiter de la situation.

Parlant de la politique de la France à l'égard de la Russie, l'orateur reconnait qu'elle a été excellente; mais il réclame la publicité du traité d'alliance, s'il existe.

M. Ribot. — Vous savez bien que nous ne pouvons pas le publier.

Aucune idée de revanche ne subsiste dans mon esprit à l'égard de l'Allemagne, *mais tant que la* question de l'Alsace-Lorraine ne sera pas résolue, l'opinion publique ne comprendra pas un rapprochement avec l'Allemagne. On se rappellera au sujet de l'Egypte que le ministère qui succéda à Gambetta proposa des crédits.

M. Ribot. — J'ai voté pour.

M. Goblet. — Je n'ai aucune pensée d'hostilité contre le gouvernement. Je reconnais le succès remporté par la politique de M. Hanotaux. Je propose un ordre du jour déterminant notre politique et qui sera en même temps un avertissement.

Discours de M. Ribot

M. Ribot. — Le gouvernement, soucieux des intérêts du pays, ne prononcera aucune parole pouvant compromettre ces intérêts. Tous les ministères qui se sont succédé eurent le même souci des intérêts de la France. Devions-nous rester inactifs devant les évènements d'Extrême-Orient, comme le disent ceux qui nous attaquent.

M. Ribot déclare que nous ne pouvions pas rester inactifs devant les *évènements* de l'Extrême-Orient. « Notre abstention, dit-il, eut été une faute. (Très bien au centre) Au point de vue français nous avons bien fait d'intervenir. C'était conforme à la politique générale suivie d'une façon constante par tous les *gouvernements*. Le gouvernement reste fidèle à sa politique (bruit à l'extrême-gauche).

Nos adversaires politiques nous contesteraient-ils le droit d'avoir une politique étrangère. (Applaudissements au centre).

Cris à l'extrême-gauche. — Laquelle ?

M. Ribot. — Vous la connaissez bien ; elle a valu à la France des années de tranquillité glorieuse. (Applaudissements ironiques à gauche).

Le citoyen Rouanet interrompant est rappelé à l'ordre.

M. Ribot. — Nous avons suivi une politique de paix. Notre alliance avec la Russie est ratifiée par la Chambre et l'opinion publique (applaudissements au centre). Nous avons agi en patriotes, nous avons fait notre devoir.

Nous ne nous préoccupons pas des attaques secondaires de nos adversaires politiques (nouveaux applaudissements aux mêmes bancs. — Bruit à gauche).

Déclaration de M. Goblet

Vous n'avez pas fait connaître le dessein de la politique générale qui a dicté l'envoi d'une escadre à Kiel et l'intervention dans les affaires sino-japonaises. Je ne connais donc pas votre politique et ne puis que garder une attitude de réserve. (vifs applaudissements à l'extrême-gauche).

Les ordres du jour

La discussion générale est close.

Huit ordres du jour sont déposés.

Celui de M. Goblet dit que la Chambre est résolue à suivre une politique pacifique, sans rien abandonner des intérêts et de la dignité du pays.

Celui de M. Millerand est analogue à celui de M. Goblet.

M. Trélat dépose un ordre du jour impliquant la confiance de la Chambre dans le gouvernement.

M. Julien demande l'ordre du jour pur et simple.

M. Ribot déclare que le gouvernement ayant besoin de savoir quel degré de confiance la Chambre lui accorde pour la politique extérieure, il n'accepte que l'ordre du jour de confiance de M. Trélat.

L'ordre du jour pur et simple est repoussé par 234 voix contre 120.

La priorité est demandée pour l'ordre du jour de Millerand qui est repoussé par 361 voix contre 101.

VOTE

de l'ordre du jour de confiance

L'ordre du jour de M. Trélat est adopté par 362 voix contre 105.

La séance est levée à 5 h. 50.

Séance demain

LE SENAT

Avant la séance

LA COMMISSION DES FINANCES

Les Bureaux procèdent à la nomination de la Commission des finances pour 1895

Sont élus :

1er bureau. MM. Gauthier et Hugot.
2e. MM. Peytral et Morel.
3me MM. Saint-Prix et Decauville.
4me. MM. Guérin et Lesueur.
5me. MM Franck-Chauveau et Boulanger.
5me. MM Gouin et de Marcère.
7me. MM E. Dupuy et Bisseuil.
8me. MM. E. Loubet et Barbey.
9me. MM. Adolphe Gochery et Guyot (du Rhône).

LA SÉANCE

Paris, 10 juin. — Séance à 4 heures, sous la présidence de M. Challemel-Lacour.

M. Lavertujon dépose un rapport sur le projet de loi relatif aux compagnies privilégiées de colonisation.

Les accidents du travail

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail et l'organisation de l'assurance obligatoire.

M. A Lebon demande au Sénat de prononcer l'urgence sur ce projet déposé depuis plus de 15 ans et qui est suffisamment connu.

M. Bardoux, président de la commission. — La commission s'associe à la demande d'urgence.

M. Milliard dit qu'il reconnait l'intérêt de la loi et l'utilité d'une assez prompte solution, mais il croit indispensable, s'il le Sénat veut étudier sérieusement une question aussi compliquée, de ne pas renoncer au bénéficice des deux délibérations.

L'urgence n'est pas déclarée.

Le Droit de grève

M. Demole dépose un rapport sur la proposition de loi ayant pour objet d'interdire la grève dans les services publics.

Les chemins de fer du Sud

M. Thévenet demande à questionner le garde des sceaux sur les chemins de fer du Sud

M. Trarieux étant absent, la question est renvoyée à demain et la séance est levée à 5 heures.

Les Courses de Taureaux

Des courses de taureaux ont eu lieu hier à Béziers, Marseille et Bordeaux. Deux hommes blessés et deux taureaux mis à mort, tel est le bilan de cette journée. Voici les dépêches que nous recevons de nos correspondants particuliers :

Béziers, 10 juin. — Des courses landaises étaient organisées dimanche aux arènes de Béziers. Le quatrième taureau était très fougueux. L'écarteur André l'attendait assis sur une chaise. Le taureau fonça sur lui et, d'un coup de corne, le projeta en l'air, lui faisant une blessure grave au côté gauche dans lequel la corne a pénétré de quatre centimètres.

Marseille, 10 juin. — Des courses espagnoles de taureaux ont eu lieu hier soir soir aux arènes du Prado. Malgré les sollicitations des spectateurs, la mise à mort n'a pas eu lieu, l'entrepreneur craignant que les courses qu'il doit donner à Arles dimanche prochain ne fussent interdites et les toréadors sachant qu'ils seraient immédiatement expulsés et reconduits à la frontière Un picador, renversé violemment par un taureau, s'est cassé le bras

Bordeaux, 10 Juin. — En dépit de la loi, en dépit des arrêtés administratifs, en dépit de la récente circulaire du ministre dûment communiquée aux toreros et au maire, on a encore tué deux taureaux, hier, aux arènes de Caudéran.

7000 personnes étaient massées dans les arènes trop étroites. La municipalité caudéranaise était présente, ainsi que le commissaire spécial venu sans doute pour faire les constatations.

Le premier taureau a été expédié par Oruga d'un seul coup d'épée. Mais au second taureau la scène a été atroce : Valenciano manque son premier coup qui porte sur un os, le second coup traverse le taureau de part en part, l'épée ressort sous le ventre ; Valenciano tombe sous la bête, mais se relève sans blessure ; sa culotte seulement est fendue de haut en bas ; il reprend aussitôt son épée et frappe encore.

Le sang du malheureux animal, manqué de nouveau coule partout inondant l'arène. Il lui faut deux autres coups encore pour abattre le taureau. C'était horrible, et il y avait là des gendarmes qui assistaient impassibles à cet écœurant spectable.

Le naufrage du Dom Pédro

Brest, 10 juin. — Le capitaine Crequer, commandant du steamer naufragé le *Dom Pedro*, est descendu à terre ce matin, pour s'occuper du rapatriement des matelots sauvés.

Ces derniers, au nombre de vingt, débarqueront demain du cuirassé *Suffren*. Voici leurs noms : Alexis-Marie Le Pape, Nicolas Collen, Joseph Aourlin, Yves-Marie Goïc, Pierre Henry, Pierre-Marie Le Merer, Jean-Marie Fleury, Jules Rueult, Allain Le Bouroa, Jean Ray, Camille Tirel, Yves-Marie Letournier, Joseph Ollivier, Louis Ropers, François Crein, Pierre Soueix, Donatien Terrien, Désiré Boutel, Auguste Artois, Victor Duport.

Tout le reste de l'équipage a péri.

Il est prouvé aujourd'hui que le naufrage a été causé par le choc du navire sur une roche inconnue et qui n'est portée sur aucune carte.

ÉTRANGER

L'ouverture du Parlement Italien

AVANT LA SÉANCE

Rome, 10 juin, 9 h. 45. — Après des vacances forcées de six mois, la Chambre se réunit de nouveau aujourd'hui. La ville a l'aspect des jours de cérémonie officielle. Des drapeaux flottent aux fenêtres et aux balcons des rues que traversera le cortège royal. Les troupes de la garnison forment la haie. Le public, qui ne paraît pas plus curieux que d'habitude, circule derrière la haie.

La police a pris de grandes mesures pour que l'ordre ne soit pas troublé ; elle exerce autour de Montecitorio une surveillance des plus actives. Cette nuit, elle a fait visiter tous les égouts qui communiquent avec Montecitorio.

La foule est devenue très compacte au moment du passage des cortèges de la reine et du roi.

Le prince avait à sa droite le prince de Naples et, devant lui, le comte de Turin.

La séance

Rome, 10 juin, 12 h. 20.

Plus de quatre cents députés et deux cents sénateurs assistent à la séance royale. On remarque l'absence de deux députés radicaux désignés par le sort pour faire partie de la commission qui devait recevoir les souverains à l'entrée de Montecitorio.

Aucun socialiste n'est présent. M. Cavallotti et le groupe radical se lèvent comme toute l'assistance à l'entrée du roi, mais n'applaudissent pas. M. Crispi donne lecture des noms des députés élus. Il ne proclame ni Barbato, ni De Felice, ni Bosco, les trois socialistes condamnés en Sicile et qui sont en prison.

Le discours du Trône

Rome, 10 juin. — Voici les principaux passages du discours du trône, lu ce matin à l'ouverture du Parlement.

Le peuple italien, réuni dans ses comices, a manifesté avec une telle clarté sa pensée que les nouveaux élus ne peuvent désormais rester dans l'incertitude sur la nature des problèmes qui exigent les promptes résolutions du Parlement.

L'organisation des finances formera encore une fois le premier et le principal objet de vos délibérations.

Les projets de loi proposés et adoptés dans la première période de la dernière session ont eu certainement pour effet de relever le crédit de l'Etat et ont aidé efficacement à diminuer l'écart entre les recettes et les dépenses annuelles ; mais la solidité du budget n'a pas encore été entièrement obtenue.

En présence de l'urgence de remèdes suffisants, mon gouvernement a donc pris quelques mesuses qui ont immédiatement produit et au-delà des prévisions, les heureux effets attendus de leur application immédiate.

Ces mesures vous seront de nouveau présentées, afin que vous portiez sur elles le jugement qui est réservé de plein droit à votre autorité ; mais l'équilibre effectif du budget ne pourra être réalisé qu'en contenant les dépenses dans les limites plus étroites que les nébessités impérieuses des services publics pourront encore comporter.

Il reste un pas à faire pour atteindre le but Après avoir consolidé les finances de l'Etat, relevé à l'étranger le crédit qui aide au développement économique de la nation et ravivé aussi les sources de la production du travail, nous pourrons affronter avec plus de sécurité et résoudre avec plus de résolution et d'équité le grave problème des finances commerciales et préparer les réformes administratives, de manière à ce qu'elles répondent mieux aux exigences du temps présent et au caractère de notre peuple.

La garantie suprême de toute société est une justice sûre, prompte, égale pour tous. Mon gouvernement vous proposera donc quelques *modifications* aux lois en vigueur, afin que les institutions judiciaires assurent mieux la protection des droits privés et la tranquillité publique. Tout citoyen, même occupant des charges élevées, doit pouvoir être appelé à rendre raison de ses actes et être soumis à la loi commune.

Je conviens donc — et cela vous sera proposé — de régler plus nettement la compétence judiciaire sur les actes accomplis, non seulement dans les actes inférieurs, mais dans les degrés élevés des fonctions publiques.

Mon gouvernement, gardien de l'ordre, a dû maintenir la paix sociale par la force ; mais il est d'accord avec moi pour préférer à l'emploi de la force la bienveillance entre concitoyens, et à la répression a succédé et continuera à succéder la clémence dans une mesure encore plus large, aussitôt que l'ordre rétabli donnera la garantie d'une stabilité résultant de la volonté commune.

Je compte qu'une persuasion efficace sera exercée sur les inconscients et les égarés, grâce à une législation destinée à donner une signification de plus en plus élevée et effective au principe de la fraternité humaine, auquel visera aussi l'éducation donnée dans l'école.

Vous ne pouvez mieux vous associer au bonheur de ma famille, réjouie par d'heureux évènements, qu'en faisant en sorte que dans la grande famille italienne, il n'y ait plus de sujet de violence ni de haine.

C'est avec une sincère satisfaction que je constate la cordialité des relations établies entre les autres peuples et le notre, entre mon gouvernement et les gouvernements étrangers.

L'Europe respire en paix par notre volonté aussi, et aucune défiance, aucun soupçon ne plane plus sur nos intentions.

C'est donc avec un légitime plaisir que nous envoyons nos navires prendre part au pacifique rendez-vous des autres flottes qui vont célébrer une œuvre admirable, accomplir sous les auspices de mon ami et allié, l'empereur d'Allemagne. De là, ils iront rendre le salut de la plus intime amitié à la flotte et à la nation britannique.

J'ai à cœur de vous signaler le nouveau témoignage de l'efficacité pratique de cette intimité dans un continent où l'Italie et l'Angleterre se touchent et agissent d'accord en portant le drapeau de la civilisation.

Le gouvernement anglais a donné à l'Italie une nouvelle preuve de sa sympathie en empêchant que, des ports soumis à son protectorat dans le golfe d'Aden, des armes arrivent à la barbarie en révolte contre nous.

Bien loin de vouloir une politique d'aventures, nous aspirons en réalité à acquérir la sécurité de nos positions en Afrique.

Nous allons célébrer le premier jubilé de notre Italie dans cette troisième Rome, dans la Rome éternelle, où il fut donné à mon père de couronner l'édifice indestructile de l'unité nationale. Je suis sûr de ne pas vous appeler en vain à cette œuvre

Mort du comte de Ferrari

Rome, 10 juin. — Le comte Ferrari, qui a été, à Rimini, la victime de l'attentat que nous avons relaté, est mort ce matin, à deux heures. Son agonie a été longue et douloureuse.

Le comte Luigi Ferrari appartenait à une noble famille des Romagnes. Il était âgé de quarante-six ans. Fort jeune, il entra dans la vie politique et, tout d'abord, siégea à l'extrême-gauche.

En 1892, M. Brin, qui avait pris le portefeuille des affaires étrangères, choisit M Ferrari pour secrétaire général.

A la chute du cabinet Giolitti, M. Ferrari retourna dans son ancien parti. Dans son collège on lui pardonna peu son évolution, et aux dernières élections on lui opposa le socialiste Barbato qu'il n'a battu que par très peu de voix.

Le comte Ferrari a un fils qui est officier de cavalerie et qui se trouve en ce moment en Afrique.

La police est parvenue à arrêter tous les individus qui formaient le groupe d'où partit le coup de revolver dont M. Ferrari devint la victime. Parmi eux se trouve forcément l'assassin

EN ALLEMAGNE

UNE MINE EN FEU

Nombreuses victimes

Breslau, 11 juin. — La mine de houille de Segen-Gottes est en feu.

Quatre cents ouvriers étaient descendus, 40 seulement sont remontés à l'heure où nous écrivons.

EN BELGIQUE

Terrible incendie à Molenbeek

Un pompier asphyxié — Un million de dégâts

Bruxelles, 10 juin. — Un incendie a détruit complètement ce soir, l'usine d'électricité de Molenbeck-St-Jean.

Malheureusement un pompier de Molenbeck, le nommé Vercammen, qui, tout essoufflé, était arrivé sur les lieux du désastre, en voulant diriger une lance a été asphyxié par la fumée qui se dégageait épaisse et nauséabonde.

Les dégats s'élèvent à un million.

Par suite de ce sinistre beaucoup d'ouvriers vont être réduits au chômage. L'usine d'électricite fournissait en effet, la force motrice à une fabrique de margarine, à une fabrique d'enveloppes, et à une fabrique de produits chimiques situés dans le voisinage.

L'usine occupait à elle seule 150 ouvriers

On ne connait pas la cause de l'incendie

COURRIER DE BELGIQUE

Bruxelles, 10 juin.

Choses militaires

L'on parle beaucoup en ce moment dans les sphères militaires et législatives, du projet de réforme militaire que compte déposer prochainement notre ministre de la guerre.

Il s'agirait d'établir définitivement le service personnel et de consacrer l'égalité des charges militaires.

C'est parfait, nous applaudissons de tout cœur à toute mesure de justice; nous nous félicitons particulièrement de voir disparaître le remplacement, cette prostitution de l'homme.

Hélas ! il y aura certainement des *si* et des *mais*. Si les fils de bourgeois doivent mettre sac au dos, il est plus que probable qu'on leur accordera une foule de faveurs. une foule d'exemptions, et qui sait si l'on n'établira pas pour eux, un temps beaucoup plus court, sous prétexte de favoriser les carrières libérales, comme si le travailleur qui va à la caserne oublier son métier, n'était pas aussi digne de sollicitude.

D'autre part, si l'on établit un temps de service égal pour tout le monde, alors même, l'égalité n'existera pas encore, les jeunes gens riches pourront se procurer toutes les faveurs possibles : congés exemptions de service, etc.. ce qui prouve qu'il n'y a pas, qu'il ne peut y avoir d'égalité dans la contrainte.

Si nos dirigeants sont sincèrement animés du désir de faire acte de justice, en même temps qu'œuvre sérieuse et durable ils entreront dans une autre voie.

Il existe pas bien loin de chez nous, un petit pays neutre, la Suisse, où personne n'est contraint de se rendre à une caserne quelconque, où les soldats restent des citoyens, vont apprendre pendant quelques mois leur service et retournent tous les ans quelques jours, le temps nécessaire pour ne rien oublier. Le régime de la caserne, condamné en tous pays et la situation spéciale de la Belgique, exigent l'établissement de la nation armée et la suppression des casernes qui donnent lieu, ici comme partout, aux abus les plus graves.

Dernièrement, comme on le sait, des mutineries se sont produites à la caserne du Petit Château.

Tous les jours, le journal *Le Peuple* publie des lettres qui lui sont adressées par des soldats et qui signalent les abus dont souffrent les fils des prolétaires enlevés à leurs foyers pour devenir les chiens de garde des richesses volées à leurs pères.

Si le ministre de la guerre veut faire œuvre sage, qu'il commence par une grande diminution du temps de service et par un notable adoucissement de l'odieuse et dégradante discipline.

Mais il y cent à parier contre un qu'il n'en fera rien. La bourgeoisie belge a trop à cœur le maintien des armées permanentes, qui lui procurent de bonnes places d'officiers pour ses fils et distribuent des coups de fusil aux ouvriers en grève.

Georges GOTEMANS

CHRONIQUE ÉLECTORALE

L'élection de la 4e circonscription de Lille

M. Bonduel et le « Progrès »

Le *Progrès* qui n'est pas satisfait — cela se comprend d'ailleurs — de l'échec de son Bonduel, candidat officiel de la préfecture du Nord et de la municipalité de Lille, cherche à se consoler de sa déconvenue en dénonçant, sur un ton comiquement tragique, l'**attitude indigne** de notre journal.

Cela signifie, en bon français, ô aimable confrère, que nous n'avons pas voulu « prendre votre ours ». Et voilà pourquoi notre attitude a été indigne !

Eh bien ! sachez que nous n'en rougissons pas... au contraire.

Invalidés tous les deux !

La *Dépêche* et le *Progrès* commentent de façon curieuse les résultats de l'élection d'Armentières

D'abord le journal de M Bonduel annonce que celui-ci est toujours debout ! Et puis il clame qu'il va faire invalider Dansette. On lui signale de tous côtés, dit-il, des faits de corruption éhontée. Dansette a soudoyé les consciences, saoûlé les électeurs : il a même poussé le cynisme jusqu'à ressusciter les morts ! Comme à Toulouse, quoi.

Dansette, lui, crie comme un écorché. Il a dû lutter, le pauvre, « contre la candidature officielle, contre une campagne d'injures et de calomnies d'une violence inouïe » Et la *Dépêche* ajoute : « dans les documents que nous avons sous les yeux, il y aurait de quoi invalider dix fois l'élection de M. Bonduel, si celui-ci avait obtenu la majorité. »

Notre catholique confrère est cruel. Il retourne sans pitié le glaive dans la plaie de ses adversaires. En vérité, c'est pousser un peu loin la rancune et la fumisterie. Comment, voilà ce malheureux Bonduel qui est rouié comme une crêpe, et *la Dépêche* parle d'invalidation !

Et ce qui n'est pas le moins curieux dans cette affaire, c'est que *la Dépêche* et *le Progrès* qui se jettent à la tête les gros mots de pression et de corruption électorales, ont parfaitement raison l'un et l'autre. D'ailleurs les partis bourgeois ne comprennent que de cette façon la « consultation du suffrage universel.

REMERCIEMENTS DES CANDIDATS

Le candidat opportuniste se déclare vaincu, mais non abattu. — « Nous avons été vaillamment à la bataille, dit-il à ses électeurs par l'organe du *Progrès*. Vous m'avez donné un témoignage de sympathie dont je vous serai toujours reconnaissant. »

Avec une ardeur qu'on ne lui soupçonnait guère, M. Bonduel écrit qu'il est toujours prêt à lutter pour la République... opportuniste.

Son heureux concurrent, M. Dansette prétend que c'est l'idée de la République libérale qui a triomphé dimanche dans la 4e circonscription. D'un ton solennel, il promet d'être à la Chambre, non pas le représentant du seul canton d'Armentières, mais le mandataire dévoué de toute la circonscription.

Ce qui ne fait de doute pour personne c'est que le millionnaire Dansette sera avant tout le zélé défenseur des intérêts des gros capitalistes.

UNE PROTESTATION

Le citoyen Rémy Flament nous écrit :

Le *Progrès du Nord* a, dans son numéro de dimanche, annoncé que j'avais à Salomé, vendredi dernier, engagé les ouvriers à voter pour M. Bonduel.

Je tiens à déclarer que cela est faux et je mets au défi n'importe qui, de me prouver le contraire.

D'ailleurs, je n'ai nullement participé à la lutte électorale.

Rémy FLAMENT.

Chronique Régionale

L'ORAGE

A Lille

Un violent orage a éclaté sur Lille hier, vers 2 heures de l'après-midi. De larges éclairs sillonnaient un ciel noir, le tonnerre grondait avec force. Une pluie diluvienne a transformé en quelques minutes nos rues en torrents.

On ne signale aucun accident.

A Fourmies

Un terrible orage s'est abatu sur cette ville, hier vers trois heures de l'après-midi.

La foudre est tombée sur une habitation du Trieux et y a mis le feu.

D'énormes grêlons, tombant en abondance ont fortement endommagé la culture des jardins.

Ce n'est que vers cinq heures que l'ouragan a commencé à se calmer. La plupart des rues sont défoncées, beaucoup de vitres sont brisées.

A Rieux

Pendant l'orage qui s'est abattu hier sur la région, la foudre est tombée sur la maison de M. Paris Joseph, Président de la Coopérative.

Entrant par le toit qu'elle perça, elle fit sauter une vingtaine de briques au pignon, déchira un drap de lit qui se trouvait dans la mansarde et mit le feu à un écheveau de coton qui était sur le plancher

Elle descendit ensuite par la cheminée et alla tomber au milieu de la famille rassemblée dane une chambre.

Des cinq personnes assises près du feu, quatre ont été atteintes par le fluide électrique.

Le père a reçu comme un « coup de massue » sur la tête, sa fille aînée âgée de 26 ans, une autre de 24 ans, et la fille de la première, âgée de 7 ans, ont été renversées et ont ressenti une violente commotion

L'épouse de M. Paris se trouvait à l'agonie dans un lit placé à quelques mètres de la cheminee, où s'est produit l'accident

TENTATIVE D'ASSASSINAT

à Armentières

Hier soir, vers 11 heures, Gustave Vandercoindem, âgé de 28 ans, ouvrier plafonneur, demeurant rue des Jardins, cour Lefebvre, passait sur la route de Lille, en compagnie de sa femme, lorsque en face du château de M. Breuvart, il vit bondir vers lui un individu qui lui porta un coup de couteau dans le ventre et prit aussitot la fuite.

Cette scène sanglante s'était déroulée avec la rapidité d'un éclair

Aux cris poussés par la femme du blessé des personnes accoururent et transportèrent Vondercoinden à la pharmacie Dufour, où on lui donna les premiers soins

Le docteur Bazelis, appelé en toute hâte, le fit transporter d'urgence à l'hôpital.

Son état est grave.

La lame du couteau, pénétrant dans le ventre à hauteur de l'aine gauche a perforé les intestins.

L'enquête ouverte par la police n'a pas encore donné de résultat Vandercoinden ni la femme n'ont pu reconnaître l'agresseur, à cause de l'obscurité.

LA DÉMISSION

de la municipalité de Fourmies

La démission de M. Caury et de ses adjoints met la direction des affaires de la ville entre les mains du Parti ouvrier. C'est en effet un candidat du Parti ouvrier, arrivé en tête de liste aux dernières élections municipales, qui est chargé de remplir par intérim les fonctions de maire

Cette situation ne laisse pas d'être fort comique pour la majorité réactionnaire du conseil municipal.

Violent incendie à Auby

Hier, vers 10 heures du matin, le feu s'est déclaré dans la grange de M.-B Capelle, sous-chef de musique à Auby. Le bâtiment, ainsi que les étables contiguës ont été la proie des flammes.

La grange de M. Delbreuque, située à proximité, a également été détruite par le feu.

Grâce à leur zèle et à leurs courageux efforts, les pompiers ont réussi à préserver les habitations voisines.

Vers midi, tout danger était écarté. Le maire de la commune se trouvait sur les lieux du sinistre, ainsi que presque tous les habitants du village.

La cause de l'incendie n'est pas encore connue. M. Capelle et ses ouvriers étaient partis aux champs vers cinq heures du matin, et personne ne se trouvait chez lui, lorsque le feu a pris dans la grange.

INCENDIE VOLONTAIRE A DENAIN

Dans la nuit de samedi à dimanche, un malfaiteur, encore inconnu, a mis le feu à l'écurie de M. Guichard, marchand de volailles, rue de Wavrechain.

Le bâtiment a été complètement détruit. Un cheval est mort asphyxié dans l'écurie.

L'enquête se poursuit.

Violent incendie à Roncq

Une maison couverte en chaume du hameau du Vinage, habitée par les frères Pierre et Jean-Baptiste Sain, plafonneurs, a été la proie des flammes dans la nuit du samedi au dimanche.

Avant qu'on ait pu organiser des secours, le feu s'était propagé aux maisons voisines.

Tout ce que l'on put faire fut inutile, trois maisons furent complètement détruites : Deux ouvriers, Pierre Baun et Henri Bergeme, maçons, ont à peine eu le temps de s'enfuir, sans pouvoir rien sauver de chez eux.

Les dégats sont évalués à environ 7000 francs.

LE LEGS RAMONDENC

Notre ami Lamendin, qui, depuis trois ans, ne cesse de faire des démarches pour faire aboutir la distribution des *trois cent mille francs*, donnés par Ramondenc, en faveur des enfants orphelins dont le père a été tué dans les mines, de 1887 à 1890 vient de recevoir de M. le Ministre des Travaux publics, la lettre suivante :

Monsieur le Député et cher Collègue,

Vous avez bien voulu me demander de vous faire connaître à quelle date seraient délivrés aux bénéficiaires les parts du legs Ramondenc.

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de donner, en vue de cette délivrance, les instructions nécessaires à la caisse des dépots et consignations actuellement détentrice du montant de la somme de **trois cent mille francs**.

Mais cet établissement exige, à raison de l'importance de cette opération, un délai d'un mois environ.

Ce sera donc seulement dans les premiers jours du mois de juillet que MM. les Trésoriers payeurs généraux et receveurs particuliers des finances, chargés de paiement, seront en mesure d'y proceder.

Je vais, du reste, adresser dans quelques jours à tous les intéressés une lettre qui leur tiendra lieu de mandat de paiement et qui leur indiquera la date précise à partir de laquelle ils pourront se présenter aux caisses de MM. les trésoriers-payeurs généraux et receveurs particuliers.

Agréez, Monsieur le Député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Travaux publics,
Dupuy-Dutemps.

LES FRASQUES D'UN VICAIRE

à Courrières

Dernièrement, par un beau clair de lune, un habitant de Courrières surprenait, dans un bosquet rempli d'ivresse, le vicaire de la paroisse en train de sacrifier à Vénus, de concert avec une jeune blondinette du village.

L'homme qui avait été témoin de ce suggestif spectacle ne put retenir sa langue, la chose ne tarda pas à être connue de toute la population.

Pour se soustraire aux quolibets et aux lazzis de ses ouailles, le pauvre vicaire prit le parti de déguerpir sans tambour ni trompette, laissant sa maîtresse en proie aux mille tortures de la cruelle désillusion.

LA GRÈVE

d'Avesnes-lez-Aubert

(De notre envoyé spécial)

Lundi 10 juin. — Nous avons aujourd'hui voulu voir les blessés; nous gardons une poignante émotion de notre visite.

Partout, où à peu près, règne la misère, la famille est souvent nombreuse : 5, 6, 7 et 8 enfants, le mari tisse depuis l'aube jusqu'au crepuscule pour gagner *vingt-cinq* sous par jour en moyenne — encore, pour ce salaire dérisoire, la ménagère doit-elle bobiner des «trames» pendant la moitié de la journée.

Il est aisé de comprendre qu'avec un tel budget, les repas sont *maigres*.

Ajoutez à cela que la plupart des familles comptent un vieillard qui s'éteint dans un coin de la maisonnette, sans médecin, sans médicaments, faute de ressources. — Le malheureux qui a tissé des étoffes souvent pendant un demi-siècle n'a même pas de flanelle pour entourer ses membres paralysés.

Aussi les habitants sont tous anémiés, tous ceux que nous avons rencontrés ont le teint pâle, la figure et les mains décharnées de gens vivant dans des caves sans air et n'ayant pas pour se réconforter la viande qui leur serait nécessaire afin de réparer leurs forces épuisées

Quant on a visité ces ménages malheureux qui peinent et suent pour enrichir des industriels qui tirent sur eux à bout portant, on se sent pris d'un profond mépris pour ces capitalistes insensibles aux misères qui les entourent.

Les blessés

Julienne Normain, 18 ans, tisseuse, blessure à la tête produite par une pierre lancée par Moreau, a eu la fièvre pendant plusieurs jours ; la blessure se cicatrise mais cette jeune fille n'est pas encore remise de la frayeur qu'elle a éprouvée.

— Emilienne Monez, 16 ans, tisseuse, voisine de la première, blessée également à la tête et dans les mêmes circonstances que sa compagne, paraît moins affectée que cette dernière ; blessure en bonne voie de guérison

Pierre Lepretre, 13 ans, tisseur a reçu 4 grains de plomb autour de l'œil droit et un au cou. Ce jeune garçon qui précisément a fini aujourd'hui une toile pour le fameux Moreau, n'a pu dormir pendant deux nuits, malgre tout, il sourit en nous montrant les cicatrices ; brave enfant qui travaille tout naturellement pour un patron assassin.

Aimable Claisse, 48 ans, tisseur, a reçu plusieurs grains de plomb à hauteur de l'épaule ; le velours neuf de son gilet les a arrêtés, à l'exception d'un seul qui est entré en pleine épaule à côté du gilet.

Ce père de famille n'a guère été indisposé ; il a simplement ressenti *une grande brûlure* et s'est enfui chez lui pour éponger le sang qui coulait en abondance.

Nous n'avons pu voir Jeanne Hégo la cinquième blessée, nous lui rendrons visite demain et tiendrons nos lecteurs au courant de son état.

En résumé aucune blessure n'était grave mais il ne faut pas en savoir gré aux coupables.

Aussi nous le répétons, l'indignation est générale dans toute la région.

Malgré cela tout continue à être calme. En traversant les ruelles — elles sont nombreuses ici — on entend partout le tic tac des métiers Pourtant on travaille sans entrain, on devine partout l'inquiétude ; on s'aborde en se demandant comment va se passer la journée de demain mardi. En général on s'accorde à reconnaître que la population qui a fait preuve de tant de sang-froid, donnera encore une leçon de calme aux patrons provocateurs.

Les vingt gendarmes s'ennuient visiblement; la plupart arpentent les rues; l'un nous fait même l'honneur de nous suivre dans nos visites. Plusieurs d'entre eux jouent aux « billons » en manche de chemise et le spectacle ne manque pas de pittoresque

A demain de nouveaux détails.

A. D.

AVIS. — *Nous informons nos nouveaux lecteurs qui désireraient posséder le commencement de notre feuilleton* **Le Comte de Monte-Cristo** *qu'ils peuvent le demander à tous nos vendeurs, qui seront tenus de le leur remettre gratuitement.*